

Publié dans Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques 43, 2-29, 1982,
source qui doit être utilisée pour toute référence à ce travail

DEUX FORMES DE LA VARIATION POLYLECTALE

par Alain BERRENDONNER, Fribourg

1. PRELIMINAIRES

Les propos qui suivent se réfèrent -souvent par allusion, car ils veulent rester brefs- à une recherche menée depuis quelques années en compagnie de mes collègues de Lyon II, M. Le Guern et G. Puech. Cette recherche vise à rendre compte, en forme de modèles formalisés, de la variation polylectale dans les langues naturelles. Je ne veux développer ici que quelques suggestions de dernière minute, concernant les formes de la variation et les morphismes utilisables pour les représenter. Aussi aura-t-on intérêt, pour évaluer ces propositions encore mal assurées, à se reporter aux fondements théoriques déjà établis: ceux-ci sont en passe d'être publiés, sous le titre de "Principes de grammaire polylectale", dans un prochain numéro de la revue Linguistique et sémiologie. Les principales hypothèses utiles pour comprendre ce qui suit se résument ainsi.

1.1 Il y a du jeu dans les systèmes

1.1.1 En se formant une conception "modulaire" de la langue, on peut y voir un ensemble de sous-systèmes qui sont, jusqu'à un certain point, indépendants. On constate en outre que certains de ces modules ont une structure variationnelle: ils mettent en opposition plusieurs variantes libres, ou lectes. En syntaxe, un lecte est à concevoir comme un micro-système de contraintes, permettant de générer un assortiment original d'emplois, et entrant en opposition avec d'autres micro-systèmes, concurrents, qui occupent la même position dans la langue. Nous faisons donc l'hypothèse que la variation est un mode pertinent de structuration des langues naturelles, considérées en tant que purs systèmes de signes. Autrement dit, nous envisageons de l'étudier comme structure immanente, en soi et pour soi. Ceci revient à refuser deux attitudes théoriques opposées, et fort répandues.

1.1.2 L'attitude "homogénéiste" d'une part, qui fait abstraction de l'existence des variantes, ou les réduit par force (norme,

censure,...), afin de construire un objet d'étude réputé homogène et invariant. Cette attitude s'exprime, par exemple, à travers les notions chomskyennes de "compétence idéale" et de "grammaticalité", ainsi que dans le maniement corollaire des astérisques. Nous évitons, quant à nous, d'exclure a priori quelque fait que ce soit, à partir du moment où il est attesté.

1.1.3 La seconde attitude est celle des théories "corrélationnistes", qui vont de la mythologie naïve des "niveaux de langue" à la sociolinguistique de W. Labov. Ces Théories tentent d'établir une correspondance entre chaque lecte et un connotatum extra-linguistique (statut géographique, socio-économique, idéologique, interpersonnel, etc. du locuteur). L'existence de la corrélation sert en même temps d'explication aux faits de variation, qui sont figurés comme le reflet en langue des diverses "stratifications" propres à la communauté parlante. Le caractère contradictoire de notions comme celles de "dialecte" ou d'"idiolecte", déjà reconnu par Labov, nous conduit à refuser ce corrélationnisme, du moins en tant que principe d'explication fondamental des variations. Nous partons ainsi, tout simplement, de l'idée que la variation polylectale est un fait de système, dont l'explication est dans le système, et qui doit donc être représenté sans avoir recours à des "facteurs externes" (au sens de Martinet).

1.2 La grammaire doit être un modèle d'encodage

1.2.1 Cette seconde hypothèse s'oppose aux axiomatiques traditionnelles, qui, pratiquement unanimes, exigent que les modèles soient des "grammaires neutres". Elle se justifie par le fait que nous retenons, en guise d'explication fondamentale de la variation, des considérations essentiellement psycho-linguistiques: s'il y a du jeu dans les systèmes, c'est que cela est nécessaire pour permettre le déroulement optimal des opérations d'encodage. Le fait que la structure linguistique est partiellement indéterminée, et laisse aux locuteurs la possibilité de faire librement certains choix conjoncturels, a pour fonction de prévenir les conflits de contraintes, et de remédier à d'éventuels "grippages" de la combinatoire. Un modèle grammatical qui veut expliquer ^{la} variation ne peut donc être qu'une psycho-mécanique, visant à établir une simulation formelle des opérations d'encodage, et à mon-

trer comment la concurrence de plusieurs lectures contribue à assurer le bon fonctionnement de ces opérations.

1.2.2 Il s'ensuit, notamment, une sorte de fonctionnalisme, héritier de celui de H. Frei: chaque règle ou opération appartenant au modèle devra être la simulation d'un processus partiel d'encodage, c'est-à-dire être munie d'une fonction propre, nantie d'une finalité spécifique. Ainsi, par exemple, chaque transformation exécutée sur une structure profonde sert à optimiser le signifiant d'énoncé, pour le mettre en conformité avec diverses normes de communication: (brièveté, non-équivoque, etc.). De même, la façon d'expliquer et de représenter les faits de variation repose sur l'identification de leurs fonctions: celles-ci ressortissent, pour l'essentiel, à la nécessité de rendre compatibles, au cours du processus d'encodage, les contraintes qui constituent les diverses sous-structures de la langue.

1.3 Forme générale du modèle

1.3.1 Le modèle qui me semble le plus commode pour rendre compte des faits de variation (je n'exposerai pas mes raisons ici) présente alors beaucoup de points communs avec celui de Z.S. Harris (Notes de cours de syntaxe). Il articule deux composantes.

1.3.2 Une composante "profonde", ou "sémantico-logique", a la forme ordinaire d'une "grammaire d'opérateurs". On peut la concevoir comme un algorithme dont:

. Les thèses sont les morphèmes de la langue. Ces unités atomiques, associant un St et un Sé, se trouvent, dans le lexique, classés selon leurs aptitudes combinatoires. Certains atomes sont considérés comme des opérateurs, c'est-à-dire comme des fonctions mettant en correspondance deux classes d'expressions. Un opérateur qui met en correspondance les deux classes A et Z sera élément d'une classe d'opérateurs notée F_{AZ}. Par exemple, à supposer que

/déménage/ \in V

/déménage+ment/ \in N

on pourra classer:

/ment/ \in F_{VN}

Autre exemple: si la négation est un morphème qui s'ajoute à une phrase

(positive) pour former une nouvelle phrase (négative), on pourra la catégoriser ainsi:

$$\text{Nég} \in F_{PP}$$

Les atomes qui ne sont pas des opérateurs (en fait, les seules variables d'objet, ou "ppv") sont classés comme arguments élémentaires.

. Les règles de la composante profonde se réduisent à la seule instruction de concaténation:

$$(a, b) \rightarrow a \frown b$$

Cette opération est évidemment soumise à quelques conditions restrictives, ou méta-règles, spécifiant par exemple que dans la règle ci-dessus, a doit être un opérateur admettant b comme argument, et assignant une classe à l'expression produite.

. Les résultats générés par la composante sont des expressions S qui représentent la structure logico-sémantique des phrases de la langue. Ces expressions sont munies d'un graphe d'inclusion, qui rend compte à la fois de leurs rapports internes de constituance, et des relations /opérateur-argument/ qu'elles contiennent. (Chaque S peut ainsi être figurée par un "indicateur syntagmatique", et servir de produit d'entrée à une composante transformationnelle).

. La fonction des opérations d'encodage simulées par cette composante est unique: c'est une pure fonction d'assemblage. Les opérations de concaténation visent à élaborer, à partir d'atomes significatifs, des expressions complexes, aptes à dénoter l'infinité des états de choses qu'un locuteur peut avoir à désigner. Les expressions S rendent compte ainsi de la pure syntagmatique du sens.

1.3.3 La seconde composante du modèle est un algorithme transformationnel que l'on peut, pour l'instant, se représenter d'une façon tout à fait classique: une partie du présent article est justement destinée à en réviser la conception, et à remettre en cause son mode de fonctionnement. Disons donc, simplement, que

. Ses thèses sont les structures S générées par la composante de base.

. Les règles appliquées à ces thèses sont des instructions transformationnelles classiques, de la forme

$$S \implies S'$$

(La question reste cependant posée de savoir quelles restrictions générales doivent être imposées à la forme de ces règles. Il est probable que les changements structuraux autorisés peuvent être limités à des suppressions, des additions (d'un certain type) et des interversions, c'est-à-dire peuvent répondre exclusivement à l'un des trois schémas suivants:

$$\begin{aligned} XAY &\implies X\emptyset Y \\ XYAZ &\implies XAYAZ \\ X[AB]Y &\implies X[BA]Y \end{aligned}$$

. Les résultats sont des structures syntaxiques superficielles.

. Quant aux fonctions des opérations T, il en a déjà été dit un mot: ces règles simulent, pour ainsi dire, un "surcodage" de l'énoncé, qui a pour but de mettre son signifiant en conformité avec diverses contraintes de communication (brièveté, prévisibilité séquentielle des occurrences, non-équivoque, etc.).

La thèse que je voudrais soutenir ici est que dans le cadre d'un tel modèle, toutes les formes de variation polylectale observables peuvent être ramenées à seulement deux types fondamentaux:

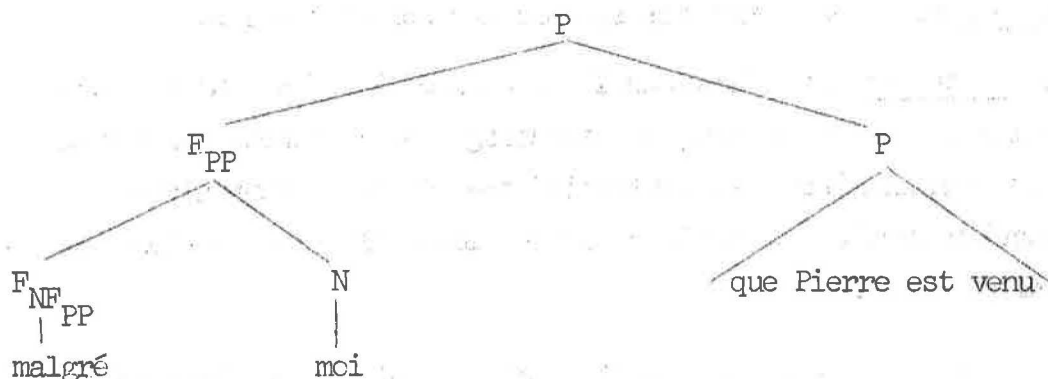
- 1) Des variations de type paradigmatique.
- 2) Des variations de type stratégique.

2. VARIATIONS PARADIGMATIQUES

2.1 Caractérisation sommaire

2.1.1 Dans certains systèmes, deux lectures concurrentes s'opposent par l'extension différente qu'elles confèrent au domaine d'arguments Do d'un même opérateur O. Cet opérateur peut être un opérateur profond, ou une transformation. Ce type de variation semble être de nature purement classificatoire, puisqu'il se ramène au fait que certaines expressions sont traitées, dans un lecture, comme éléments de Do, et dans un lecture concurrent, comme n'étant pas éléments de Do.

2.12 Un bon exemple de ce phénomène est offert par le fonctionnement actuel de la préposition /malgré/. En première approximation, on peut la considérer comme un opérateur profond prenant des expressions nominales pour argument, et produisant des prédicats à une seule place. Un énoncé comme /C'est malgré moi que Pierre est venu/ se laisse en effet analyser en une proposition complexe attribuant le prédicat unaire /malgré moi/ à un objet qui est la proposition simple /que Pierre est venu/. On a donc :



et l'on peut classer /malgré/ comme $F_{NF_{PP}}$, c'est-à-dire y voir un opérateur qui prend ses arguments dans la classe N des expressions nominales (/moi/ \in N), et ayant ses résultats dans une sous-classe de prédicats unaires, capables de s'appliquer à des propositions (on a ainsi /malgré moi/, comme /vrai/, $\in F_{PP}$).

Le fonctionnement de /malgré/ est, par ailleurs, le lieu d'une variation polylectale: dans un lecte A, généralement mal jugé par les grammaires normatives, l'opérateur ne connaît aucune restriction d'emploi, et s'applique à tout élément de la classe N, qu'il soit animé ou non, concret ou propositionnel. Au niveau des emplois, on trouve donc :

<u>Lecte A</u>	<u>Lecte B</u>
malgré moi	malgré moi
malgré la pluie	malgré là pluie
malgré qu'il pleuve	---

On peut rendre compte de cette variation en considérant que le domaine de l'opérateur /malgré/ a une extension différente dans

A et dans B. Les expressions nominales de la sous-classe P en font partie selon A, mais non selon B. La variation se résume en:

- A) $\forall x, x \in P : x \in Do$
B) $\forall x, x \in P : x \notin Do$

2.1.3 Le même type de variation peut affecter le domaine de certains opérateurs transformationnels.

Ainsi, trois prépositions locatives ($Prép_1$) du français contemporain opposent deux allomorphes: un faible (dans, sous, sur) et un fort (dedans, dessous, dessus). Une façon au moins partiellement transformationnel Tz effaçant le formant /de/ dans la forme forte, choisie comme forme de base. Dans la famille de lectes la mieux attestée actuellement, le domaine de Tz , soit D_{Tz} , comprend toutes les phrases qui contiennent une $Prép_1$, suivie d'un SN non vide. Cf.:

Pierre est passé sous la table

Pierre est passé dessous.

Cependant, diverses "exceptions" s'observent lorsque la $Prép_1$ est précédée d'une autre préposition: si cette préposition est /par/, alors Tz est généralement bloquée; ex.:

Pierre est passé par dessous la table.

Si cette préposition est /de/, on observe alors deux leçons:

Pierre sort de dessous la table

Pierre sort de sous la table.

La famille oppose donc deux lectes, illustrés par les assortiments d'emplois suivants:

Lecte A

aller sous la table

par dessous la table

de dessous la table

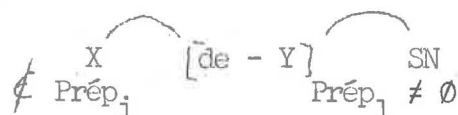
Lecte B

aller sous la table

par dessous la table

de sous la table

Pour rendre compte de ces faits, on doit définir D_{Tz} , le domaine de la transformation, comme l'ensemble de toutes les phrases qui vérifient le schéma suivant:



La variation A vs B se ramène alors à une différence dans l'extension de la sous-classe Prép_i : pour les deux lectes, /par/ en fait partie. Mais /de/, au contraire, est traité dans A comme élément de Prép_i , et dans B, comme n'étant pas élément de Prép_i . La sous-classe Prép_i étant pertinente pour définir D_{Tz} , cette variation sur son extension a pour conséquence une variation sur l'extension de D_{Tz} .

Il est donc possible de ramener la variation A vs B à une cause première qui n'est autre que l'opposition classificatoire suivante :

- A) /de/ \in Prép_i
- B) /de/ \notin Prép_i

2.2 Suggestions simulatoires

2.2.1 Lorsqu'on constate que la cause première de certaines alternatives polylectales est une variation portant sur le degré d'appartenance d'une expression à une classe, on est tout naturellement conduit, pour formaliser le phénomène, à user du concept d'ensemble flou. Celui-ci relève en effet d'une théorie classificatoire qui permet à la relation d'appartenance " ϵ " de prendre un nombre quelconque de valeurs. Si l'on suppose donc que les classes de la langue -ou du moins certaines d'entre elles- sont des ensembles flous, on se donne par là-même le moyen de décrire, entre une expression x et une catégorie grammaticale E, autant de degrés d'appartenance qu'on le désire. Et par exemple, au minimum, les trois suivants :

. $\text{val}(x \in E) = 1$. En ce cas, x appartient "pleinement" à la catégorie;

. $\text{val}(x \in E) = 0$. En ce cas, x n'appartient pas à la catégorie, c'est un élément qui lui est totalement étranger;

. $\text{val}(x \in E) = \frac{1}{2}$. En ce cas, x appartient "à moitié" à E, ou "est plus ou moins" élément de E.

Ce troisième cas décrit une situation d'appartenance intermédiaire, où une expression peut tout autant être considérée comme élément de sa classe que comme n'étant pas élément de "sa" classe. On comprendrait aisément qu'une telle situation, lorsqu'elle se réalise dans la langue, puisse donner lieu à des hésitations de la part des locuteurs. Or, c'est justement une "hésitation" de ce type qui caractérisait

les deux variations polylectales prises comme exemples ci-dessus: elles tiennent au fait qu'une même unité peut aussi bien être considérée comme élément que comme non-élément d'une classe. Au lieu de représenter ces variations par une opposition de deux lectes antagonistes, A vs B, comme précédemment, il semble donc qu'on puisse tout aussi bien en rendre compte comme d'une situation classificatoire unique, mais de nature à entraîner des "hésitations". On notera alors la variation sur /malgré/ par:

$$\forall x, x \in P : \text{val}(x \in D_{\text{malgré}}) = \frac{1}{2}$$

et la variation sur Tz par:

$$\text{Val}(/de/ \in \text{Prép}_i) = \frac{1}{2}$$

Présenter les choses ainsi, c'est suggérer que les oppositions de lectes A vs B repérées ci-dessus sont la conséquence d'une hésitation des locuteurs quant à l'appartenance de certains objets à certaines classes, et que cette hésitation est elle-même due au fait que ces objets n'appartiennent qu'à moitié auxdites classes.

2.2.2 Ce que je viens d'esquisser n'est rien d'autre qu'un "principe de traitement" prometteur, mais allusif. On peut tenter d'en expliciter les hypothèses fondamentales, comme suit.

2.2.2.1 Les classes de la langue sont des ensembles flous.

Entre l'appartenance pleine et entière, d'une part, et la non-appartenance, d'autre part, il peut y avoir, en effet, pour certains éléments, des degrés d'appartenance intermédiaires. Cela signifie que, loin d'être des ensembles homogènes, les classes linguistiques sont plutôt à concevoir comme des "faisceaux" centrés sur un type nucléaire d'unités: au "centre" de la classe correspondent les éléments qui ont le degré d'appartenance 1; ce sont là ses membres "par excellence", ou "à part entière". Leurs propriétés constituent un "type" idéal à quoi s'identifie la propriété caractéristique de la classe, lorsqu'elle est réalisée dans toute sa plénitude. "Sur les marges" de la classe figurent des unités qui, sans en être des membres à part entière, et sans coïncider avec le type, ont néanmoins suffisamment de caractéristique en commun avec ce dernier pour être dotées d'une appartenance partielle à la classe.

Sont ainsi faits, notamment, les divers domaines d'arguments que chaque opérateur profond définit parmi les expressions de la langue: chacun de ces domaines est centré sur un argument-type, mais peut aussi contenir, marginalement, des expressions qui s'écartent notablement de ce type. Il en va de même pour les opérateurs transformationnels, dont le domaine est un ensemble flou centré sur une "construction-type".

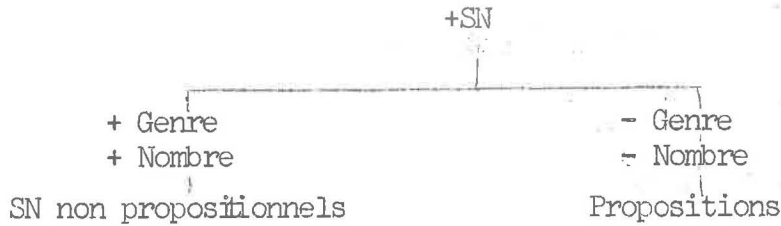
2.2.2.2 Chaque classe est définie par un type

Ceci est une conséquence de ce qui précède: puisque chaque classe de la langue est centrée sur un noyau d'éléments qui, ayant le degré d'appartenance maximal, réalisent complètement un "type" idéal, alors, il faut et il suffit, pour définir une classe \underline{E} , d'identifier les traits pertinents constitutifs du type $\underline{t_E}$ sur lequel \underline{E} est centrée. On peut en effet espérer calculer le degré d'appartenance à \underline{E} de n'importe quelle unité de la langue en se fondant sur la simple comparaison de ses traits avec ceux de $\underline{t_E}$: c'est ainsi l'écart qualitatif par rapport au type qui déterminera le degré d'appartenance à la classe. Cette suggestion, dans la formalisation ultérieure du traitement, pourrait conduire à caractériser chaque opérateur non par un domaine d'arguments, mais par un argument-type. Ce type une fois identifié (sous la forme d'un assortiment de traits ou de propriétés), il devrait être possible de mesurer la distance entre lui et n'importe quelle unité (décrite elle aussi sous la forme d'un assortiment de traits de toute nature), et donc, d'en déduire les contours du domaine d'arguments de l'opérateur. Ainsi, par exemple, si, au lieu de définir /malgré/ comme je l'ai fait ci-dessus, je le représente comme un opérateur ayant pour argument-type l'assortiment de traits suivant (hautement fantaisiste, et purement illustratif):

$\langle + SN, + Genre, + Nombre \rangle$

il ne sera guère difficile de prédire que des expressions comme /la pluie/ ou /Alfred/, qui possèdent ces trois traits, auront le degré d'appartenance maximal au domaine de /malgré/, et qu'en revanche, /qu'il pleuve/, n'ayant que le premier des trois traits, aura un degré d'appartenance plus faible (vraisemblablement de l'ordre de $\frac{1}{2}$, si

l'on veut bien admettre que la classe des SN se structure à peu près ainsi:



2.2.2.3 Le flou engendre des oppositions de lectes

C'est là l'hypothèse fondamentale du traitement envisagé. Celui-ci repose en effet sur l'idée que le degré intermédiaire d'appartenance au domaine d'un opérateur crée, pour les sujets encodeurs, une situation d'"hésitation". Plus exactement, on peut y voir une forme particulière d'indétermination de la structure de la langue: le fait que certaines expressions ne soient ni tout à fait conformes, ni tout à fait opposées, à l'argument-type d'un opérateur constitue une imprécision de la paradigmatique, une indétermination classificatoire, bref, un facteur d'entropie, un "désordre" partiel du code, auquel tout locuteur doit, pour parler, commencer par "mettre bon ordre", en usant d'initiative. Cette indétermination crée pour lui une situation de choix binaire. Toute appartenance du type

$$\text{val } (x \in D_0) = \frac{1}{2}$$

ouvre en effet la simple alternative

. soit de traiter x comme élément du domaine D_0 , et de lui appliquer l'opérateur O, bien que x ne coïncide pas avec l'argument-type de cet opérateur;

. soit de traiter x comme non-élément du domaine D_0 , et de refuser de lui appliquer l'opérateur O, bien que x ait des propriétés en commun avec l'argument-type de O.

Les deux termes de cette alternative ne sont autres que des lectes concurrents. L'hypothèse est donc celle d'une loi-psychomécanique stipulant que tout degré d'appartenance intermédiaire d'une expression x à un domaine D_0 crée une alternative de deux lectes; chacun de ces deux lectes est en fait, une décision stratégique visant à réinterpréter la valeur " $\frac{1}{2}$ " en une valeur qui ait des conséquences combina-

toires claires:

$$\text{val } (x \in D_0) = \frac{1}{2} \begin{cases} \text{val } (x \in D_0) :: 1 \\ \text{val } (x \notin D_0) :: 0 \end{cases}$$

(avec "::" signifiant "assimilé à").

On aura ainsi:

$$\text{val } (/ \text{qu'il pleuve} / \in D_{\text{malgré}}) = \frac{1}{2} \begin{cases} \text{val} :: 1 \text{ (lecte A)} \\ \text{val} :: 0 \text{ (lecte B)} \end{cases}$$

$$\text{val } (/ \text{de} / \in \text{Prép}_i) = \frac{1}{2} \begin{cases} \text{val} :: 1 \text{ (lecte A)} \\ \text{val} :: 0 \text{ (lecte B)} \end{cases}$$

Ce traitement des lectes comporte l'idée qu'ils ne sont nullement les termes primitifs d'une théorie polylectale, contrairement à ce que j'en avais fait, plus ou moins explicitement, jusqu'ici. Une grammaire polylectale doit non seulement constater la présence des lectes, mais aussi l'expliquer et la prédire. On voit ici comment cette tâche peut, dans certains cas, être remplie: on parvient en effet à montrer que certaines oppositions de lectes, au demeurant sans rapport entre elles (comme les deux exemples décrits ci-dessus), ont la même structure, et sont le produit de décisions stratégiques générales, mises en oeuvre pour résoudre le même type de situation paradigmatique.

2.2.2.4 Evaluation des lectes

Un dernier détail peut être précisé: le traitement suggéré permet d'affecter aux lectes, ou plutôt aux décisions stratégiques dont ils sont le produit, des valeurs calculables. Ce qui oppose, dans les exemples ci-dessus, le choix de lectes A du choix de lectes B, c'est le rendement que chacun confère à l'opérateur concerné. La solution A constitue une interprétation extensive du domaine de ces opérateurs: elle y intègre les éléments marginaux. La solution B, qui exclut les éléments marginaux, constitue au contraire une interprétation restrictive des domaines. Or, le rendement d'un opérateur est évidemment proportionnel à l'extension de son domaine: plus celui-ci comprend d'objets, plus l'opé-

rateur a de chances de s'appliquer, et plus son rendement théorique est élevé. On pourra donc classer les lectes sur une échelle de rendement, en considérant, chaque fois, que $\underline{A} > \underline{B}$.

D'une manière générale, toute assimilation d'une valeur d'appartenance intermédiaire à une valeur extrême du genre

$$\text{val}(x \in \text{Do}) = n \quad \text{---} \rightarrow \quad \text{val}(x \in \text{Do}) :: m$$

(avec $m = 1$ ou 0), aura pour effet d'augmenter le rendement de l'opérateur concerné si $m = 1$, et de l'abaisser si $m = 0$. Cette propriété permet de comparer le rendement théorique des lectes concurrents. (Ce calcul remplace la mesure de simplicité dont il est fait usage dans "Principes de grammaire polylectale" à propos de la même catégorie de faits).

2.3 Extensions et prolongements

2.3.1 Dans ce qui précède, j'ai fait usage d'une échelle d'appartenance à trois degrés seulement ($1, \frac{1}{2}, 0$), et c'est arbitrairement, ou par hypothèse, que j'ai assigné aux expressions des valeurs prises sur cette échelle. Il s'agit là d'une axiomatique bien rudimentaire, qui peut être améliorée.

On pourrait notamment admettre que le degré d'appartenance d'une expression à un domaine est situé dans un intervalle (par exemple /0-1/), mais qu'il peut correspondre à une valeur quelconque comprise dans cet intervalle. Ceci permettrait de décrire certaines variations paradigmatiques comme comprenant plusieurs degrés d'appartenance intermédiaires (en nombre variable) entre 1 et 0.

Ensuite, on peut préciser l'idée que la valeur d'appartenance d'une expression \underline{x} à un domaine $\underline{\text{Do}}$ se calcule par référence au nombre de traits pertinents de l'argument-type sur lequel est centré le domaine: plus il manquera à \underline{x} un grand nombre de ces traits, plus \underline{x} sera marginal dans $\underline{\text{Do}}$. Auront le degré d'appartenance 0 toutes les expressions qui ne possèdent plus aucun des traits du type. A supposer donc que ce type se définisse par un assortiment de \underline{n} traits, et que tous ces traits soient de la même importance, alors l'intervalle /0-1/ se trouvera muni de $\underline{n-1}$ valeurs intermédiaires, chacune se caractérisant, dans l'ordre décroissant, par la perte d'un trait de plus par rapport au type idéal.

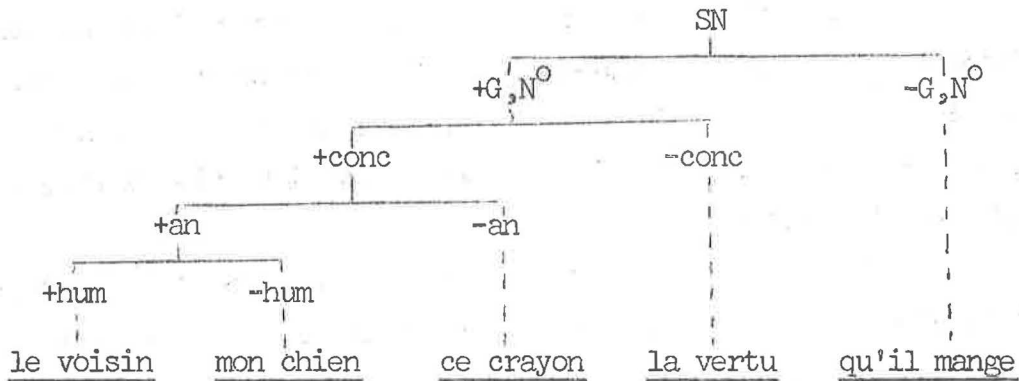
2.3.2 En guise d'exemple, supposons qu'une analyse en traits inhérents des SN français fasse apparaître la structure hiérarchique schématisée ci-dessous. Soit alors un opérateur \underline{O} prenant ses arguments parmi les SN, et dont l'argument-type serait défini par l'assortiment de traits suivants:

$$t_{\underline{O}} = \langle +G, N^0 \quad +concret \quad +animé \quad +humain \rangle$$

L'échelle d'appartenance des divers SN au domaine de \underline{O} comprendra trois degrés intermédiaires, chacun de ces degrés correspondant à la perte d'un trait du type, comme il apparaît dans le schéma. Si l'on suppose qu'un autre opérateur, \underline{O}' , voit son argument-type défini par

$$t_{\underline{O}'} = \langle +G, N^0 \quad +concret \rangle$$

l'échelle d'appartenance associée à son domaine ne comprendra qu'un degré intermédiaire entre 0 et 1:



$$\begin{array}{l} \text{val (SN} \in D_{\underline{O}}) = 1 \quad \text{-----} \quad 3/4 \quad \text{-----} \quad 1/2 \quad \text{-----} \quad 1/4 \quad \text{-----} \quad 0 \\ \text{val (SN} \in D_{\underline{O}'}) = 1 \quad \quad \quad 1 \quad \quad \quad 1 \quad \text{-----} \quad 1/2 \quad \text{-----} \quad 0 \end{array}$$

Le comportement de \underline{O} correspond à peu près à celui d'un verbe comme /vouloir/, qui, pour son argument gauche, a un type (+ humain). \underline{O}' peut quant à lui être illustré par un verbe comme /frapper/, dont l'argument droit correspond à un type (+ concret).

Cette extension du formalisme permet, en somme, de simuler les faits dits "restrictions sélectives", dont Harris a déjà montré qu'ils devraient être traités en termes de variations sur la probabilité de cooccurrence entre un opérateur donné et les divers arguments de son domaine. Mais Harris définit le domaine comme un ensemble strict (une catégorie distributionnelle classique), et ne peut donc apporter d'ex-

plication à ces restrictions de cooccurrence. On peut en fait les expliquer par l'hypothèse que le domaine de chaque opérateur est un ensemble flou, qui se définit non par un comportement distributionnel homogène, mais par un type, assortiment spécifique de traits inhérents, sur lequel il est centré. Chaque domaine a de ce fait des marges plus ou moins étendues. (Un corollaire de mon hypothèse est en outre que plus le type correspondra à une sous-catégorie limitée, c'est-à-dire sera défini par un grand nombre de traits inhérents, plus il y aura de valeurs d'appartenance intermédiaires au domaine centré sur lui. A l'inverse, un domaine d'arguments dont le type serait défini par un seul trait ne pourrait connaître aucune variation d'appartenance...).

2.3.3 Dans un domaine comme D_C de l'exemple précédent, structuré par une échelle d'appartenance qui comprend plusieurs valeurs intermédiaires entre 0 et 1, chacun de ces degrés intermédiaires n détermine une alternative de deux lectes: les locuteurs peuvent choisir (A) d'assimiler n à 1, et de faire agir l'opérateur, ou (B) d'assimiler n à 0, et refuser d'appliquer l'opérateur. Le choix lectal extensif, A, produit des emplois dont le caractère "figuré" est plus ou moins sensible. Cf. par exemple:

- val = 3/4 \rightarrow val :: 1 (a) Mon chien veut aller se promener
val = 1/2 \rightarrow val :: 1 (b) Ce crayon veut être taillé
val = 1/4 \rightarrow val :: 1 (c) La vertu veut être pratiquée dans l'ombre.

On constate alors que plus la différence entre la valeur d'appartenance effective et 1 est grande, plus la figure est perçue comme "écart", et risque d'encourir un jugement d'inacceptabilité. Tandis que l'exemple (a) est à ce point catachrétique qu'on n'y perçoit même plus une métaphore anthropomorphe, (b) et (c) seront sentis comme figures "vives", voire comme des énoncés maladroits, dont la combinatoire est "déviante" ((c) plus que (b), d'ailleurs, en général). Ces jugements subjectifs me semblent caractériser ce que j'ai nommé ailleurs, faute de mieux, la "centralité vs marginalité" des lectes: certains lectes sont mieux attestés que d'autres, et les locuteurs y recourent plus volontiers. Dans le cas des énoncés figurés, une gradation de la "marginalité" est très sensible: le même choix lectal extensif, selon qu'il intègrera à D_C un argument ayant une valeur d'appartenance initiale plus ou moins éle-

vée, aura pour résultat un lecte plus ou moins "central".

S'offre alors la possibilité, dans le cadre de la formalisation proposée, de rendre compte de ces valeurs de "centralité vs marginalité" des lectes. On le fera en affectant à chaque lecte un indice d'écart, un taux de déviation, par rapport à l'emploi "idéal" ou "parfaitement normal" qui consiste à appliquer un opérateur à un argument coïncidant parfaitement avec son type. J'appellerai cet indice d'écart la "variance" propre au lecte. La variance se calcule ainsi: quand un lecte résulte de l'assimilation d'une valeur d'appartenance effective \underline{n} à une valeur \underline{m} , selon

$$\text{val } (x \in \text{Do}) = n \text{ ----} \rightarrow \text{val } (x \in \text{Do}) :: m$$

alors, la variance propre au lecte est la distance entre \underline{n} et \underline{m} . Plus cette distance sera faible, plus le lecte sera proche des emplois "idéaux" et panlectaux, plus il sera bien attesté et volontiers pratiqué. Plus la variance, c'est-à-dire la distance entre \underline{n} et \underline{m} croît, et plus le lecte constituera un "écart" mal toléré. Ainsi, user de /mon chien veut.../, c'est assimiler une appartenance de $3/4$ à une appartenance de 1. C'est donc admettre une variance faible, de l'ordre de $1/4$ et par conséquent pratiquer un lecte qui n'a rien de "marginal". Au contraire, produire des énoncés du genre de /la vertu veut.../, c'est assimiler une appartenance de $1/4$ à une appartenance de 1, et donc admettre une variance forte, de l'ordre de $3/4$: lecte tout à fait marginal. Refuser d'employer /mon chien veut.../, c'est-à-dire ramener à 0 une appartenance effective de $3/4$, serait autoriser, en sens inverse, une variance aussi forte, et pratiquer un lecte tout aussi marginal, mais dans le sens restrictif.

Si l'on admet qu'une variance faible est un avantage pour un lecte dans le jeu de la concurrence, on en conclura que toute valeur d'appartenance supérieure à $\frac{1}{2}$ est "centripède": c'est son assimilation à 1 qui produit des lectes favoris. Inversement, toute valeur d'appartenance inférieure à $\frac{1}{2}$ est "centrifuge": c'est son assimilation à 0 qui produit des lectes à variantes faibles.

2.3.4 Je ne poursuivrai pas plus loin l'exploitation de ce traitement. Je me contenterai de souligner qu'il offre deux avanta-

ges sérieux: il permet de décrire les restrictions sélectives comme des faits de variation polylectale, et de donner un statut théorique clair à la notion de "centralité vs marginalité" d'un lecte. Ces avantages, bien sûr, ne valent que pour le cas des variations de type paradigmatique. Je rappelle néanmoins que le concept de variation sur le degré d'appartenance, qui est à la base de tout le traitement, permet également de rendre compte de certaines variations de type lexical, notamment les variations sur la correspondance signifiant/ signifié dans les atomes lexicaux, lesquelles sont plus connues sous le nom de "polysémie".

3. VARIATIONS STRATEGIQUES

3.1 Exemple 1: Ordre des transformations

3.1.1 De nombreuses oppositions de lectes se laissent ramener à une variation portant sur l'ordre d'application de deux transformations. Ainsi, les constructions dites "impersonnelle" et "inversée":

- (1) Il arriva des inconnus
- (2) Arrivèrent des inconnus

peuvent être tenues pour le résultat superficiel de deux traitements concurrents, appliqués à la même structure profonde, de la forme (3). (Pour plus de détails, voir Berrendonner 1978).

$$(3) \left[\left[\text{Des inconnus}_{\text{SNi}} \left[\text{il}_{\text{ppv}_i} \text{ arriva} \right]_{\text{SV}} \right]_{\text{P}} \text{ Foc.SNi} \right]$$

Dans cette structure, "Foc.SNi" figure un opérateur s'appliquant à une proposition, et ayant pour effet d'en focaliser un constituant, qu'il lie, et dont il porte l'indice (SNi). La présence de Foc.X en structure profonde a pour effet de déclencher une permutation: l'élément X lié par Foc.X vient occuper en surface la place de l'opérateur. Les transformations permettant de dériver (1) et (2) à partir de (3) sont donc en vrac:

T1 : une opération de permutation qu'on peut énoncer:

$$\begin{array}{ccccccc} \text{SNi} & \text{SV} & \text{Foc.SNi} & \text{====>} & \emptyset & \text{SV} & \text{SNi} \\ 1 & 2 & 3 & & 1 & 2 & 3 \end{array}$$

3.1.2 Le plus intéressant est cependant que le choix lectal A vs B n'est pas entièrement libre. Il dépend en fait de certaines caractéristiques structurales de la séquence d'entrée. En effet:

. Si SN_i est une /que P/, alors le lecte A est le seul possible, ou tout au moins, de loin le lecte favori:

Il arrive que Pierre s'absente

*Que Pierre s'absente arrive.

. Si en revanche le SV contient un prédicat adjectival, alors, c'est B qui est le seul possible:

Verte était la terre

*Il était vert la terre.

. Enfin, si aucune de ces deux propriétés n'est vérifiée par la structure profonde, alors, le choix reste libre entre A et B.

Cette répartition peut s'expliquer par la nécessité de conférer aux opérations d'accord le rendement maximal: dans le cas où SN_i , la "source" de l'accord, est une /que P/, elle ne porte pas de marques de genre et nombre. Opérer à partir d'elle un copiage de marques zéro serait donc une opération au résultat nul. Il n'y a alors aucun inconvénient à bloquer T2a, qui réalise ce copiage, en faisant passer T1 avant elle. On constate ainsi que l'accord est, dans ce cas, régulièrement sacrifié au profit de T1, puisque ce "sacrifice" ne cause aucune perte de la redondance de genre et nombre en surface. Inversement, le cas où un adjectif est présent dans le SV est celui où le copiage de marques a le plus de chances de produire un résultat positif, puisque les adjectifs, dans leur grande majorité, admettent des marques de genre et nombre. En ce cas, les opérations d'accord, dont l'"enjeu" est important, seront traitées comme prioritaires. Le choix de privilégier T1 ou T2 ne reste en définitive libre que lorsqu'il n'y a pas, dans la structure profonde, de raison déterminante de privilégier T2. On aura alors des choix comme celui qui m'a servi d'exemple initial.

Si cette analyse est la bonne, elle entraîne, en ce qui concerne les tâches et la structure des grammaires polylectales, des conséquences théoriques non négligeables.

3.1.3 En effet, on ^{ne} peut plus, alors, se contenter de décrire la variation polylectale en juxtaposant des lectes concurrents,

traités comme autant de variantes libres. Il convient non seulement d'inventorier les lectes que permet le "jeu" de la structure linguistique, mais encore de montrer ce qui conduit les locuteurs à recourir tantôt à l'un, tantôt à l'autre. En d'autres termes, le choix entre plusieurs lectes concurrents n'est pas toujours libre, ni conditionné par des facteurs externes au système. Nous avons aperçu un cas où il dépend des propriétés structurales de la phrase encodée. Un choix lectal apparaît donc maintenant comme le résultat d'une stratégie d'encodage fort complexe, et c'est de ce genre de stratégie qu'il convient de rendre compte. Cette perspective impose au modèle des caractéristiques nouvelles.

3.1.3.1 Tout d'abord, l'existence de choix entre plusieurs lectes tient toujours, semble-t-il, à une indétermination locale de la structure linguistique: il y a stratégie lorsqu'il y a choix, et il y a choix lorsqu'il y a du "jeu" dans le système. Ici, l'absence d'ordre strict entre deux transformations joue le même rôle que précédemment le "flou" des domaines d'argument: ce sont là deux formes d'indétermination structurale, qui ont toutes deux pour conséquence de provoquer une alternative de lectes. Une théorie polylectale doit donc commencer par inventorier toutes les formes de "jeu" dont la fonction est comparable. Nous en découvrirons plus loin deux autres, qui se manifestent dans des conflits d'opérations.

3.1.3.2 Ensuite, une stratégie d'encodage consiste, dans le présent cas d'espèce, à choisir entre plusieurs programmes transformationnels possibles, en fonction d'une part des caractéristiques structurales de la séquence d'entrée (structure profonde), et d'autre part de diverses exigences ou contraintes imposées à la séquence de sortie. (Ici, la contrainte de sortie est que la redondance des marques de genre et nombre doit être maximale dans la structure de surface). Si l'on veut, donc, simuler de telles stratégies d'encodage, ce ne peut être que sous la forme d'un algorithme de "décision" ou de "résolution", dont les thèses seraient de trois ordres:

S, la structure profonde à traiter transformationnellement; C, les contraintes auxquelles doit se conformer la structure de sortie; et T, l'ensemble des opérations transformationnelles disponibles pour mettre S en

conformité avec C. Le produit de sortie de cet algorithme de décision ne serait autre qu'un "programme transformationnel" entièrement spécifié, notamment en ce qui concerne l'ordre des opérations, et capable, s'il est appliqué à S, de produire une structure de surface satisfaisant à C.

Je ne sais trop, pour l'instant, quelle forme précise il conviendrait de donner aux règles d'un tel algorithme, qui s'écarte trop des formalismes habituellement utilisés en grammaire. Pour rendre compte des quelques faits observés ci-dessus, on pourrait cependant imaginer que ses thèses comprennent les expressions suivantes:

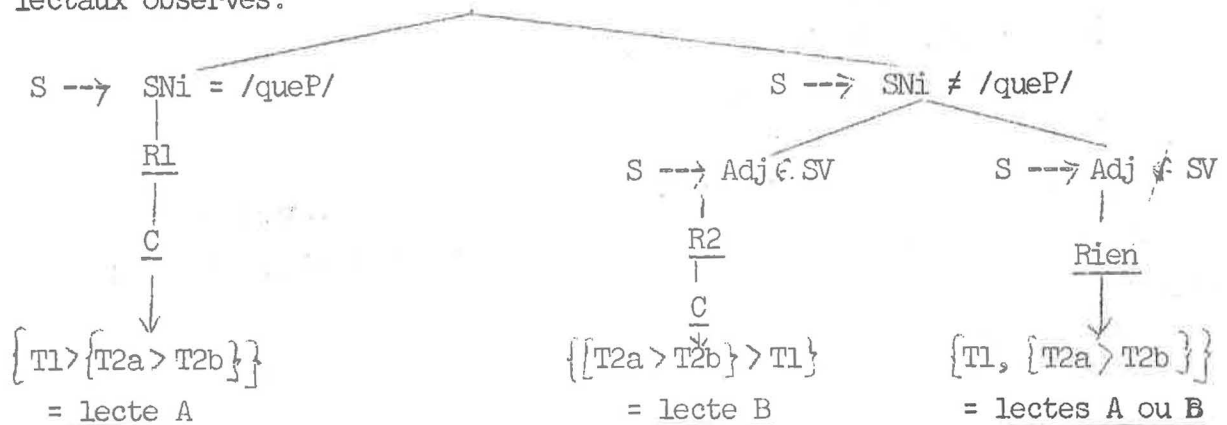
$$\begin{aligned}
 &S \\
 &T = \{T1, \{T2a > T2b\}\} \\
 &C = (\varphi_{T2a} \neq \emptyset) \text{ ---> } (T2a > T1) \\
 &\quad (\varphi_{T2a} = \emptyset) \text{ ---> } (T1 > T2a)
 \end{aligned}$$

S est la structure profonde à traiter. T représente un ensemble de transformations qui n'est que partiellement ordonné (notamment, T1 n'est pas ordonnée par rapport au "paquet de transformations" $\{T2a > T2b\}$). C est un ensemble d'axiomes décrivant, tant bien que mal, des conditions de sortie. " φ_{T2a} " y représente, comme chez Harris, la "trace" de la transformation d'accord, c'est-à-dire les morphèmes qu'elle a pour effet d'ajouter dans la structure. "--->" est le connecteur d'implication le plus banal.

On peut alors poser deux règles ordonnées:

$$\begin{aligned}
 \underline{R1} : & \text{ SNi} = /que P/ \text{ ---> } \varphi_{T2a} = \emptyset \\
 \underline{R2} : & \text{ Adj} \in \text{ SV} \text{ ---> } \varphi_{T2a} \neq \emptyset
 \end{aligned}$$

L'algorithme, fonctionnant comme le premier système déductif venu, selon la règle du modus ponens, prédira, en guise de conclusion, les choix lectaux observés:



Il m'étonnerait que cette esquisse de formalisation ait la vie bien longue. Elle permet néanmoins de montrer ici dans quelle direction il convient d'orienter la recherche d'un algorithme apte à simuler des stratégies d'encodage, et destiné à se substituer, dans une grammaire polylectale, à un générateur transformationnel ordinaire.

3.2 Second exemple: le principe du A/A

3.2.1 Chomsky et d'autres ont mis en évidence l'existence d'une contrainte qui interdit de déplacer un constituant appartenant à la catégorie A s'il est inclus dans un constituant de rang supérieur qui est lui-même un A. Ainsi, alors que la prolepse d'un Sprép comme /de lui/ produit généralement une forme superficielle de relatif /dont/, selon

- (4) L'homme₁ que je t'ai parlé [de lui]
- L'homme [que+de+lui] je t'ai parlé
- L'homme dont je t'ai parlé

ce traitement est fréquemment bloqué lorsque /de lui/ est inclus dans un Sprép de rang supérieur:

- (5) L'homme₁ que je compte [sur la femme [de lui₁]]
- L'homme [que+de+lui] je compte sur la femme
- L'homme dont je compte sur la femme

Cette contrainte, dite "principe du A/A", est généralement considérée comme une condition générale sur les transformations, et versée au compte de la théorie de la "grammaire universelle". Cependant, ce statut ne lui convient guère.

3.2.2 En effet, la contrainte fait plus que déterminer un blocage occasionnel de certaines transformations: elle en déplace l'application. Dans (5) ci-dessus, on n'a pas

(5') L'homme dont je compte sur la femme
mais on trouve à la place la structure de surface

(5'') L'homme sur la femme de qui (duquel) je compte
structure qui provient de l'application de la même transformation de prolepse, mais sur le Sprép de rang supérieur. Cette transformation doit donc être formulée ainsi:

$$\text{Tprol: } \begin{matrix} \text{S} & \text{N}_i & \text{que} & \text{X} & \text{[(Prép)(Y)Pro}_i\text{]} & \text{Z} & \Rightarrow & 1 & [4 & 5 & 2+6] & 3 & 7 \\ & 1 & 2 & 3 & 4 & 5 & 6 & 7 & & & & & \end{matrix}$$

Cela implique que dans (5), elle est susceptible de permuter aussi bien la séquence a que la séquence b, qui satisfont toutes deux sa partie gauche:

(5) L'homme_i que je compte [sur la femme [de lui_i]]

a b

La coexistence, dans la langue, de structures profondes comme (5) et d'opérations transformationnelles comme T_{prol} crée donc, pour les sujets encodeurs, des situations de conflit entre deux procédures: la même transformation peut en effet s'appliquer à la même phrase de deux façons différentes et incompatibles. On découvre, ici, une forme supplémentaire d'indétermination de la structure linguistique, ou de "jeu dans le système". Celle-ci se manifeste par un conflit d'opérations, qui détermine une "hésitation", c'est-à-dire ouvre une alternative entre deux lectures:

. Lecture A: il consiste à appliquer T_{prol} à la phrase (5) de telle sorte que ce soit la séquence supérieure, a, qui soit permutée. On notera ceci en considérant que la trace $\varphi_{T_{prol}}$ de la transformation est alors a. (En effet, une permutation du type de celle que réalise T_{prol} correspond au schéma suivant:

$XYaZ \implies XaYZ$

On peut alors fort bien la ramener à deux opérations successives, dont la première est une addition de a, et la seconde une ellipse de la seconde occurrence de a, selon:

$XYaZ \implies XaYaZ$

$XaYaZ \implies XaYZ$

En ce cas, la trace de la première opération, c'est-à-dire le matériel ajouté par elle, est bien a.)

. Lecture B: il consiste à appliquer T_{prol} à la même phrase, en sorte que la séquence inférieure b soit permutée, ce qu'on notera par: $\varphi_{T_{prol}} = b$.

On voit alors quelle est la fonction du principe du A/A: résoudre l'"hésitation" entre ces deux solutions, prescrire la façon dont il convient de surmonter le conflit d'opérations. Le "principe" n'est autre qu'une méta-règle stipulant que dans un tel cas de concurrence, c'est

le lecte A qui doit prévaloir, et le lecte B qui doit être sacrifié. La contrainte fait ainsi figure de règle prescrivant une stratégie générale de résolution pour certains conflits d'opérations.

3.2.3 Cette règle, cependant, ne s'applique pas de manière absolue. (Si c'était le cas, elle aurait d'ailleurs pour effet d'éliminer systématiquement le lecte B, qui ne serait jamais attesté en surface. De ce fait, B ne mériterait ni le nom de lecte, ni une mention dans la grammaire). On trouve, au contraire, des infractions bien attestées au principe du A/A, c'est-à-dire des emplois du lecte B. En voici un exemple:

(6) Les étudiants dont on peut douter de l'aptitude à la recherche qui provient d'une structure profonde:

SNi que on peut douter [de l'aptitude [de Pro_i] à la recherche]

a = -----

b = -----

C'est donc bien b, et non a, qui a subi la permutation. Cette "infraction" peut s'expliquer par les difficultés que provoquerait la permutation de a: son produit serait une séquence dont les rapports rectionnels sont à ce point enchevêtrés, allant tantôt vers la gauche, tantôt vers la droite, que cela risquerait fort d'entraîner quelque difficulté de décodage:

des étudiants de l'aptitude desquels à la recherche on peut douter

ou pire encore, une séquence rectionnellement ambiguë:

... de l'aptitude à la recherche desquels

Il s'agit là d'inconvénients qui rendent le maintien du principe du A/A vraisemblablement trop coûteux, et conduisent à adopter le lecte B. Cet exemple montre une raison, parmi d'autres, qui peut conduire à adopter la stratégie lectale B. Si l'on veut explorer les conséquences que ce cas particulier peut avoir sur le formalisme, il faudra admettre que toute thèse S de la forme

$$S = \dots [Y X_A Z]_A \dots$$

vu l'existence, à l'inventaire des transformations de la langue, d'opé-

rations comme T_{prol} , créera une situation de conflit entre deux procédures. On aura:

$$T(S) \longrightarrow \varphi_T = X \text{ OU } \varphi_T = /YXZ/$$

Il convient donc d'inclure dans l'algorithme stratégique des règles permettant de résoudre cette alternative, et celles-ci pourraient être quelque chose comme:

$$\begin{array}{l} \underline{R3} : \quad Z = \emptyset \quad \longrightarrow \quad \varphi_T = /YXZ/ \\ \underline{R4} : \quad Z \neq \emptyset \quad \longrightarrow \quad \varphi_T = X \end{array}$$

Il faut en tous cas des règles qui soient capables de préciser la trace de certaines transformations, au vu de caractéristiques tout à fait subsidiaires, et apparemment non directement pertinentes pour la mise en oeuvre de ces transformations, mais présentes dans la séquence d'entrée.

3.3 Exemple 3

3.3.1 Dans le cas du A/A, la variation de ce qu'une même transformation pouvait s'appliquer à deux parties de la même phrase. Voici le cas inverse, où deux transformations différentes peuvent s'appliquer à la même partie de phrase. Il s'agit donc encore d'un conflit d'opérations, mais d'un autre genre.

Lorsqu'un SN contient un complément pronominal /de Pro/, celui-ci est susceptible d'être permuté et substitué (ou amalgamé) à l'article. Le résultat superficiel est alors ^{/un/}prédéterminant possessif. Très simplifié, ce traitement s'illustre par:

$$\begin{array}{l} \text{[le chien [de moi]]} \\ T_{poss} \implies \text{[le+de+moi chien]} \\ \text{[mon chien]} \end{array}$$

Cependant, dans une structure sous-jacente comme (7), T_{poss} entre en concurrence avec la transformation T_{prol} dont il a été question plus haut:

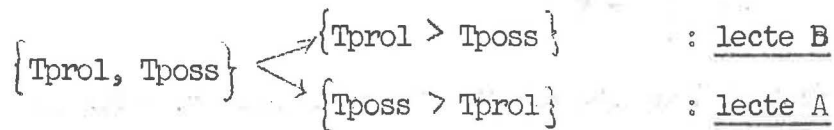
$$(7) \text{ L'homme}_i \text{ [que j'ai vu la femme [de lui}_i\text{]]}$$

Cette concurrence seule permet d'expliquer des oppositions comme (7') vs (7''):

(7') L'homme que j'ai vu sa femme

(7'') L'homme dont j'ai vu la femme

(7') est caractéristique d'un lecte A qui permet à T_{poss} de s'appliquer, et l'ordonne donc vraisemblablement avant T_{prol} (ce qui suffit, par ailleurs à bloquer T_{prol}). (7''), à l'inverse, est le produit d'un lecte B qui permet à T_{prol} de s'appliquer, et l'ordonne donc avant T_{poss}. L'opposition A vs B suggère donc que les deux transformations ne sont pas ordonnées entre elles de manière contraignante: c'est cette absence d'ordre qui rend possibles les deux stratégies A vs B. On a, banalement:



3.3.2 On a cependant l'occasion d'observer une troisième solution à ce conflit de procédures très banal. Elle se manifeste par des exemples comme (7''')

(7''') L'homme dont j'ai vu sa femme

Cet exemple ne peut se générer que si l'on suppose, préalablement à l'action des deux transformations litigieuses, un dédoublement du constituant /de lui/, auxquelles toutes deux s'appliquent. On doit admettre un processus génératif du genre

Dédoublet : L'homme_i que j'ai vu [la femme [de lui_i]]
 L'homme_i que j'ai vu [la femme [de lui_i] [de lui_i]]
T_{poss} et T_{prol} L'homme_i dont j'ai vu sa femme

Cette stratégie originale revient, pour résoudre le conflit, à modifier la structure d'entrée, en sorte que les deux opérations rivales cessent d'être incompatibles, et puissent toutes deux s'appliquer.

3.3.3 On pourrait donc représenter formellement les trois stratégies auxquelles donnent lieu les structures profondes comme (7) en posant la règle R5:

$$\underline{R5} : \left\{ \text{Tprol} \right\} = \left\{ \text{Tposs} \right\} = X \longrightarrow \left\{ \begin{array}{l} \left\{ \text{Tprol} > \text{Tposs} \right\} \\ \text{OU} \\ \left\{ \text{Tposs} > \text{Tprol} \right\} \\ \text{OU} \\ \left\{ \text{T}_{2xX} > \left\{ \text{Tprol, Tposs} \right\} \right\} \end{array} \right\}$$

(où T_{2xX} est une transformation de dédoublement du constituant X).

3.4 Conclusion...

3.4.1 Outre les variations portant sur le domaine de certains opérateurs, j'avais, dans "Principes de grammaire polylectale", défini deux autres types d'alternative de lectes: des variations opposant plusieurs opérateurs différents sur le même domaine, et des variations portant sur l'ordre des transformations. Je souhaite avoir montré ici que ces trois types de variations ressortissent au même mécanisme fondamental: une indétermination de la structure linguistique provoque le développement de diverses stratégies de résolution. Ces stratégies, qui aboutissent à des lectes, sont réglées, et justifient une simulation algorithmique. Les indéterminations auxquelles elles tentent de répondre sont de deux types principaux: caractère "flou" des domaines, et "conflits de procédures".

3.4.2 Il reste évidemment beaucoup à faire pour préciser cette théorie. En particulier, élaborer, à partir des exigences imposées par l'observation empirique de lectes particuliers, une véritable formalisation adaptée à la simulation de telles stratégies. Et, dans le même temps, améliorer la simulation, de manière à pouvoir calculer, en même temps que les solutions lectales possibles, leurs valeurs sur divers axes (rendement, régularité, variance). Il apparaît, par exemple, que dans le dernier cas observé ici, les trois solutions concurrentes comportent des degrés très inégaux de variance. Mais la question de savoir comment -et sur quelles bases- les calculer reste encore un mystère.